

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/078

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : CONVENTION DE RECHERCHE PARTAGEE ENTRE L'OFFICE DE L'EAU DE MARTINIQUE ET L'IFREMER DE MARTINIQUE POUR L'ETUDE DE L'IMPACT DE LA PECHE RECREATIVE DANS LES ANTILLES FRANÇAISES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,

- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de recherche partagée entre l'Office de l'Eau de Martinique et l'Ifremer de Martinique dans le cadre de l'étude de l'impact de la pêche récréative dans les Antilles françaises ;
- D'arrêter le montant maximal de la participation de l'ODE au titre de cette étude à hauteur de 14 246,84 € TTC pour un montant total de 89 642,00 € TTC ;
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 011 nature 617 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/079

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : COOPÉRATION DECENTRALISÉE EN HAÏTI : VOTE DE LA MISE A JOUR DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA PHASE 2 DU PROJET EAU A THIOTTE – BUDGET 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/219 adoptant la participation de l'Office De l'Eau Martinique dans le cadre la mise en place de la phase 2 du projet eau à THIOTTE en HAÏTI
- **VU** la délibération n° CA 26-04-2019/044 adoptant la mise à jour du plan de financement de la phase 2 du projet eau à THIOTTE en HAÏTI au titre de l'année 2019
- **VU** la délibération n° CA 08-07-2019/065 adoptant la modification de la mise à jour du plan de financement de la phase 2 du projet eau à THIOTTE en HAÏTI au titre de l'année 2019
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'augmenter la dotation ODE pour la phase 2 du projet eau de Thiotte d'un montant de 27 563,00€ TTC au titre de la programmation budgétaire 2020, soit d'arrêter le montant maximal de participation de l'ODE à hauteur de 127 563,00€ TTC, pour un montant total de projet de 580 342,00€ TTC.
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/080

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A DENIS FORTUNE LANGE DANS LE CADRE DU PROJET ENFANTS DE MARTINIQUE – LE CYCLE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 03 novembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **12 000,00 €** à **M. Denis FORTUNE LANGE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Enfants de Martinique – Le cycle de l'eau.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **1.D « Informer et sensibiliser les publics à fort pouvoir de transmission et acteurs du changement »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017- 2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **32,5 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/081

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CACEM DANS LE CADRE DU PROJET D'ELABORATION DU SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA CACEM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **250 000,00 €** à la **CACEM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Elaboration du schéma directeur d'alimentation en eau potable de la CACEM.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/082

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET DE SCHEMA DIRECTEUR D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET MODELISATION DES RESEAUX

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **275 000,00 €** à la **CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Schéma directeur d'alimentation en eau potable et modernisation des réseaux.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.B « Améliorer la capacité d'intervention des acteurs de l'eau et des milieux aquatiques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/083

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A CAP NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE REALISATION D'ACTIONS DE COMMUNICATION ET SENSIBILISATION DU CONTRAT DE RIVIERE DU GALION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 - 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **3 750,00 €** à **CAP NORD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Réalisation d'actions de communication et sensibilisation du contrat de rivière du Galion.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Elaborer et faire vivre les démarches collectives, territoriales ou thématiques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/084

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY DANS LE CADRE DU PROJET DE REALISATION DE TRAVAUX EN EAU POTABLE DANS LE CADRE DU PLAN D'URGENCE SUR LE TERRITOIRE DE LA CACEM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 16 Septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à la majorité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **1 335 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :

Réalisation de travaux en eau potable dans le cadre du plan d'urgence sur le territoire de la CACEM.

- De rattacher cette subvention aux fiches action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »** et **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux AEP »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **17,60 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 MAI 2021**



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/085

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU RESERVOIR D'EAU POTABLE DE MORNE PITAUT A DUCOS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 11 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **100 000,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Construction du réservoir d'eau potable de Morne Pitault à Ducos.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **4,35 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 Mai 2021**



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13

Extrait n° CA 04-12-2020/086

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A CAP NORD MARTINIQUE DANS LE CADRE DE LA CONVENTION D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DES INFRASTRUCTURES D'ADDUCTION D'EAU POTABLE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 – 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **500 000,00 €/ an sur 3 ans soit 1 500 000 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Convention d'amélioration des performances des infrastructures d'adduction d'eau potable.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **100 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 MAI 2021**



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

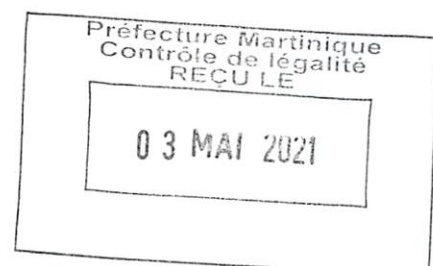
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/087

Date de publication :

07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DU RESERVOIR EVECHE ET CONFORTEMENT DU TALUS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 06 août 2019
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **640 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :

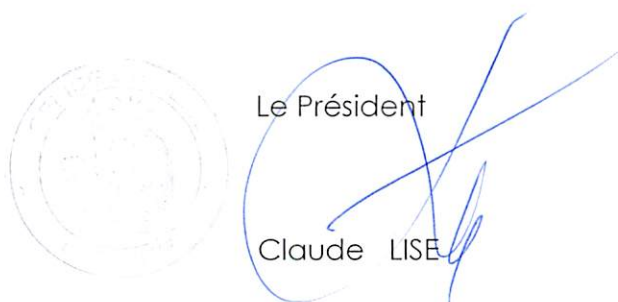
Réhabilitation du réservoir Evêché et confortement du talus.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.A « Sécuriser l'approvisionnement en eau potable et réguler les prélèvements »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021

Le Président
Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

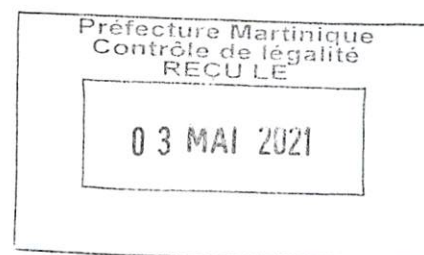
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/088

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CACEM DANS LE CADRE DU PROJET D'INSTALLATION DE COMPTEURS D'EAU EN LIMITE DU TERRITOIRE DE LA CACEM

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 – 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 17 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **72 000,00 €** à **La COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Installation de compteurs d'eau en limite du territoire de la CACEM.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.B « Mettre en place une gestion patrimoniale des réseaux AEP »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **40 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 MAI 2021**



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/089

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EARL BELFORT DANS LE CADRE DU PROJET D'ACQUISITION D'UN AMENDEMENT ORGANIQUE BIO RETENUEUR D'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 17 juillet 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **10 234,00 €** à **EARL BELFORT** pour la réalisation de l'opération suivante :

Acquisition d'un amendement organique naturel bio rétenteur d'eau

- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Economiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 65 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

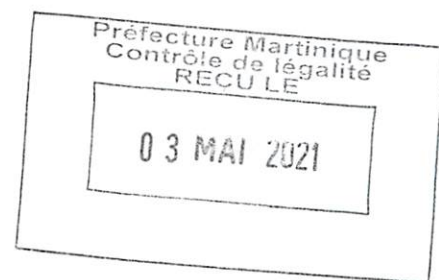
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/090

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET TRAVAUX PREALABLES A LA REPRISE DU CHANTIER DE STEU PETIT-FOND AU SAINT-ESPRIT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 – 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 20 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **424 000,00 €** à la **CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Travaux préalables à la reprise du chantier de STEU Petit-Fond au Saint-Esprit.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **100 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

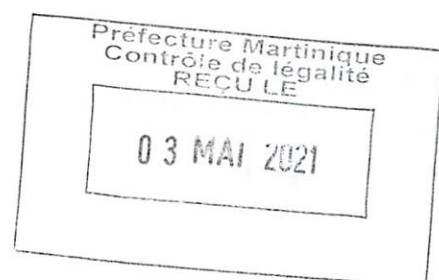
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/091

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION DES RESEAUX PUBLICS DE COLLECTE DES EAUX USEES – PERIODE 2020

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 – 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **750 000,00 €** à la **CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Réhabilitation des réseaux publics de collecte des eaux usées – période 2020.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **28 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 MAI 2021**



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/092

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET DE TRAVAUX PREALABLES A LA REPRISE DU CHANTIER DE LA STEU DES ANSES D'ARLET

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016 – 2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **81 000,00 €** à la **CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Travaux préalables à la reprise du chantier de la STEU des Anses d'Arlet.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30 %** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/093

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA CAESM DANS LE CADRE DU PROJET DE RENFORCEMENT DU RESEAU PUBLIC DE COLLECTE EU A LA RUE SCHOELCHER A RIVIERE-SALEE EN VUE DU RACCORDEMENT DE LA ZAE MAUPEOU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **334 750,00 €** à la **CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :

Renforcement du réseau public de collecte eu à la rue Schoelcher a Rivière-Salée en vue du raccordement de la ZAE Maupeou.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »**,
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de 10% car le projet porte sur une masse d'eau impactée fortement par l'assainissement collectif,
- D'attribuer un bonus de 10 % supplémentaire car le projet est mis en place dans le cadre du Plan Eau dans les DOM,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique,
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021

Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

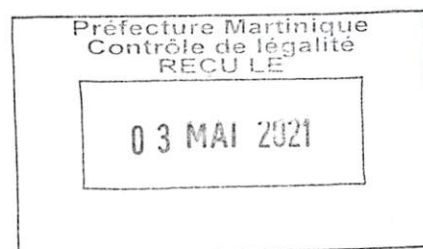
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/094

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : COMPLEMENT DE SUBVENTION A L'AGENCE DES 50 PAS GEOMETRIQUES DE LA MARTINIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE REALISATION DU RACCORDEMENT DES OCCUPANTS AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES EXISTANT AU QUARTIER VATABLE COMMUNE DES TROIS-ILETS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la délibération n° CA 17-12-2019/118 du Conseil d'Administration du 17 décembre 2019 attribuant une subvention de 48 629,00 € à l'organisme,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 11 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'un complément de subvention d'un montant de **48 629,00 €** à **l'Agence des 50 pas géométriques de la Martinique** pour la réalisation de l'opération suivante :

Réalisation du raccordement des occupants au réseau d'assainissement d'eaux usées existant au quartier Vatable commune des Trois-Ilets.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif - Investissement »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **10%** car le projet porte sur une masse d'eau listée comme impactée fortement par l'assainissement collectif par SDAGE,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021

Le Président
Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

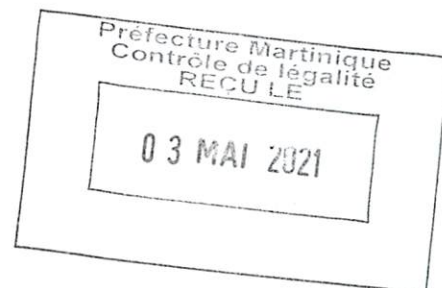
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/095

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'EARL BELFORT DANS LE CADRE DU PROJET D'AMELIORATION DES PRATIQUES DE DESHERBAGE: ACQUISITION DE DEBROUSSAILLEUSES ET MOTOCULTEUR

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 17 juillet 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **6 708,00 €** à la **EARL BELFORT** pour la réalisation de l'opération suivante :

Amélioration des pratiques de désherbage : acquisition de débroussailleuses et motoculteur.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.E « Soutenir le développement d'une agriculture plus respectueuse de la ressource en eau et des milieux aquatiques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **10%** car le projet porte sur une masse d'eau impactée fortement par les pesticides.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre 204 du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

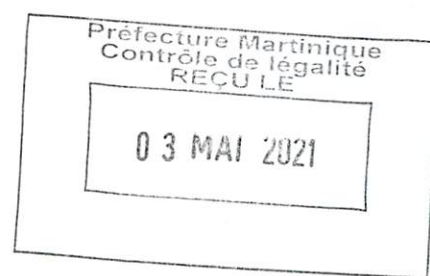
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/096

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A ODYSSEY DANS LE CADRE DU PROJET D'AMELIORATION DES PERFORMANCES DES INFRASTRUCTURES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **1 500 000,00 €** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante :

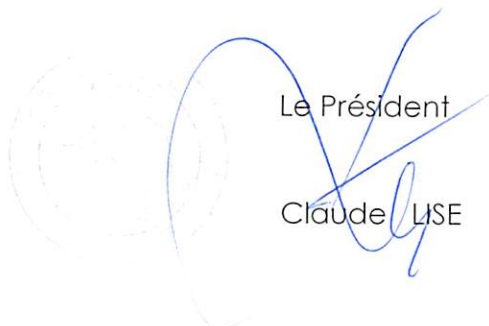
Amélioration des performances des infrastructures d'assainissement collectif.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **4.A « Poursuivre l'amélioration et le renforcement de l'assainissement collectif »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **100 %** du montant de l'opération. Un bonus de 10% sera accordé si le projet porte sur une masse d'eau impactée fortement par les pesticides.
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **03 MAI 2021**

Le Président
Claude LSE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/097

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A E-COMPAGNIE DANS LE CADRE DU PROJET D'OPTIMISATION DES DISPOSITIFS DE TRAITEMENT ET DE RECYCLAGE DES EAUX USEES DU CENTRE DE GESTION DES DECHETS

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 28 janvier 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **3 940,00 €** à **E-COMPAGNIE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Optimisation des dispositifs de traitement et de recyclage des eaux usées du centre de gestion des déchets.

De rattacher cette subvention à la fiche action **4.F « Réduire la pression des secteurs de l'industrie et de l'artisanat sur la ressource en eau et les milieux aquatiques »**.

- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **30 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **10%** car le projet porte sur une masse d'eau impactée fortement par les rejets industriels ou de l'artisanat,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021

Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

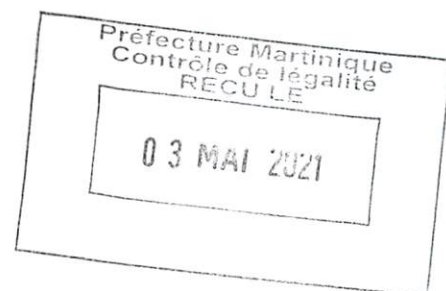
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/098

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE FORT DE FRANCE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DE LA FORET DE MONTGERALD – VOLET PRESERVATION ET RESTAURATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 juin 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **75 000,00 €** à **LA VILLE DE FORT DE FRANCE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Aménagement et valorisation de la forêt de Montgérald – Volet préservation et restauration

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et des connectivités hydrauliques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **39 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **20%** car le projet porte sur une masse d'eau en RNAOE impactée fortement par son aménagement,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/099

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION AUX HERITIERS EDMOND DANS LE CADRE DU PROJET DE REHABILITATION PERMANENTE DE L'OUVRAGE HYDRAULIQUE N°4 DE LA RIVIERE CASE-NAVIRE – PHASE TRAVAUX

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 18 novembre 2019,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **90 000,00 €** aux **HERITIERS EDMOND** pour la réalisation de l'opération suivante :

Réhabilitation provisoire de l'ouvrage hydraulique N° 4 de la Rivière Case-Navire – Phase travaux.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.A « Rétablir et maintenir le fonctionnement naturel des rivières et des connectivités hydrauliques »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **36%** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **10%** car le projet porte sur une masse d'eau en RNAOE impactée fortement par son aménagement,
- D'attribuer un bonus supplémentaire de **20%** car le projet concerne un cours d'eau classé en liste 2,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **204** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme
Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/100

Date de publication :

07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A AQUASEARCH DANS LE CADRE DU PROJET D'EVALUATION DE L'INVASION DU POISSON-LION DANS LES EAUX DE LA MARTINIQUE APRES LA MISE EN PLACE DE MESURES DE LUTTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 06 mars 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **36 800,00 €** à **AQUASEARCH** pour la réalisation de l'opération suivante :

Evaluation de l'invasion du poisson-lion dans les eaux de la Martinique après la mise en place de mesures de lutte.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.C « Préserver les milieux aquatiques littoraux »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **32,60 %** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

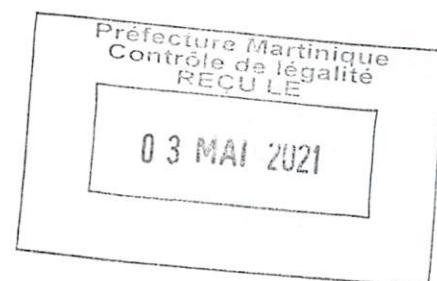
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/101

Date de publication :

07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DE FORT DE FRANCE DANS LE CADRE DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DE LA FORET DE MONTGERALD – VOLET VALORISATION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 15 juin 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **50 213,00 €** à **LA VILLE DE FORT DE FRANCE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Aménagement et valorisation de la forêt de Mongérald – Volet Valorisation

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération,
- D'attribuer un bonus de **10%** car le projet s'inscrit dans une pratique écotouristique plus globale,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

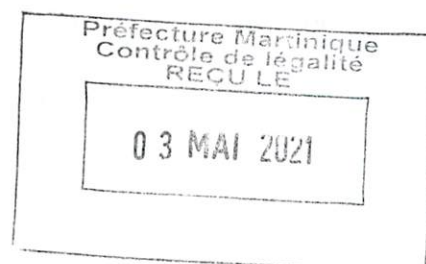
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/102

Date de publication :

07 MAI 2021

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE DANS LE CADRE DU PROJET DE CERTIFICATION DU SYSTEME DE GESTION DES EAUX DE BAINADE DE L'ESPACE SUD DE 2020 A 2021

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office De l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de l'organisme en date du 23 juillet 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant de **3 109,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE** pour la réalisation de l'opération suivante :

Certification du système de gestion des eaux de baignade de l'Espace Sud de 2020 à 2021.

- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50 %** du montant de l'opération,
- D'inscrire les crédits correspondants au chapitre **65** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'ODE à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

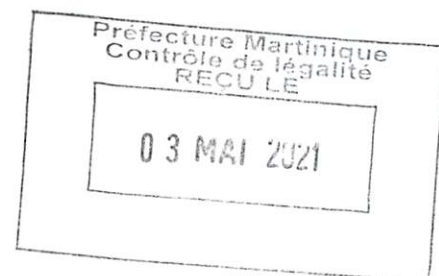
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/103

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 049-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A L'ASSOCIATION ENTREPRISES ET ENVIRONNEMENT : MISE EN PLACE D'UNE ZONE REGLEMENTEE ET D'UN SENTIER SOUS-MARIN SUR LA COMMUNE DU CARBET – VOLET VALORISATION DU MILIEU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/099 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017 attribuant une subvention d'un montant de 4 570,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 14 octobre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **049-11-2017** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

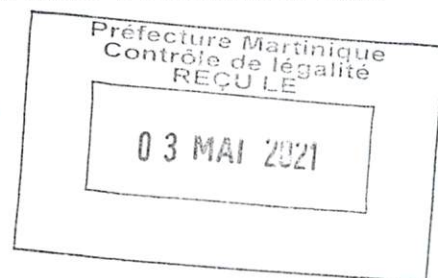
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/104

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 025-04-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE POUR LA MODELISATION HYDROSEDIMENTAIRE DE LA BAIE SUR LA COMMUNE DE FORT DE FRANCE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 036-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015 attribuant une subvention d'un montant de 50 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 15 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **025-04-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

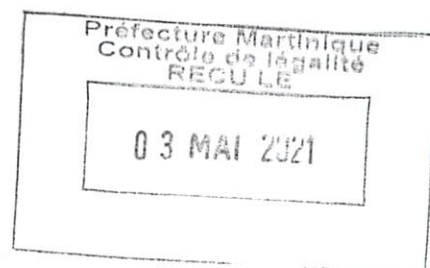
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/105

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 011-68 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION ET DES RESEAUX DE TRANSFERT ASSOCIES AU QUARTIER PONTALERY AU ROBERT - TRANCHE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 050-11 du 28 septembre 2011 attribuant une subvention initiale d'un montant de 900 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 073-12 du 28 septembre 2012 attribuant une subvention complémentaire d'un montant de 462 500,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/092 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017, attribuant une subvention complémentaire de 150 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/131 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n° 011-68 de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 08-07-2019/073 du 08 juillet 2019 attribuant une subvention complémentaire d'un montant de 1 000 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **011-68** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
-
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUD 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

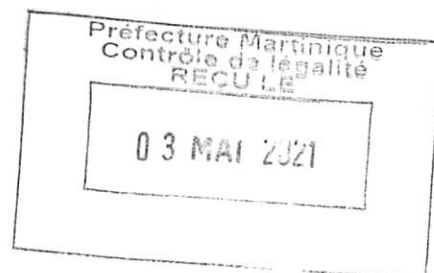
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/106

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 058-11-2012 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LE MARCHE A BONS DE COMMANDE 2009-2012 – PROGRAMME 2012 : EXTENSIONS DE RESEAUX ET TRAVAUX AEP SCCNO

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 077-12 du 28 septembre 2012 attribuant une subvention d'un montant de 125 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/231 du 25 juin 2018 prorogeant la durée de la convention n° 058-11-2012 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 30 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **058-11-2012** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 26/05/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/107

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 021-07-2013 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE : ETUDES DE RENOUVELLEMENT ET DE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION A SAINTE-MARIE ET TRINITE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 014-13 du Conseil d'Administration du 26 avril 2013 attribuant une subvention d'un montant de 77 500,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 17 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **021-07-2013** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

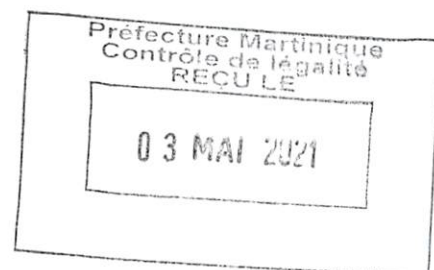
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/108

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 020-04-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LE RENOUVELLEMENT ET LE RENFORCEMENT DES RESEAUX D'ADDUCTION DU RESERVOIR DE PEROU ET DES RESEAUX DE DISTRIBUTION DE PEROU ET MORNE DES ESSES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 011-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015, attribuant une subvention initiale d'un montant de 800 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/123 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n° 020-04-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 17 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **020-04-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/109

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°045-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA MISE EN PLACE D'UNE UNITE DE DESHYDRATATION DES BOUES SUR LA STEP DE CHAZEAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 058-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015, attribuant une subvention initiale d'un montant de 98 175,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/124 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n°045-10-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 17 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **045-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

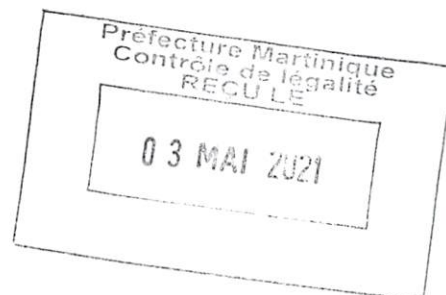
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/110

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N°047-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA CREATION DES RESEAUX DE TRANSFERT VERS LA NOUVELLE STEP DE PONTALERY ET LA SUPPRESSION DES STEP DU BOURG DE LA COMMUNE DU ROBERT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 060-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 attribuant une subvention d'un montant de 554 948,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/125 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 020-04-2015 de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **047-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

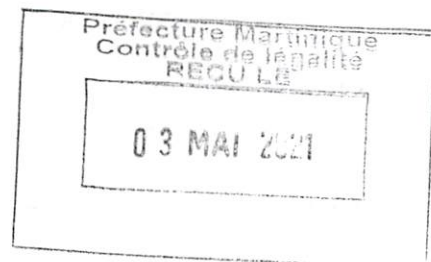
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/111

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 058-12-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE 4 RESERVOIRS D'EAU POTABLE SUR LE TERRITOIRE DU SCNA 2015-2018 : PHASE 1 (SAINTE-MARIE, BASSE-POINTE & AJOUPA-BOUILLON)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 099-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale d'un montant de 322 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/126 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n° 058-12-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 17 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation n°2 à la convention n° **058-04-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

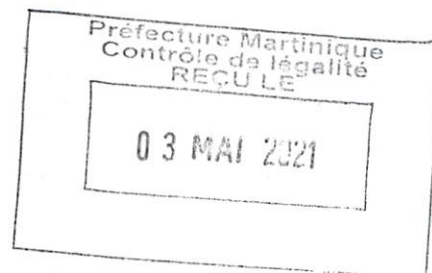
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/112

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 059-12-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LE MARCHE A BONS DE COMMANDE 2015 – TRAVAUX URGENTS SUR LE RESEAU DE CANALISATIONS AEP DE DIVERSES COMMUNES (LORRAIN ET SAINTE-MARIE)

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 100-15 du Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale d'un montant de 400 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/127 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 020-04-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 17 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **059-12-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

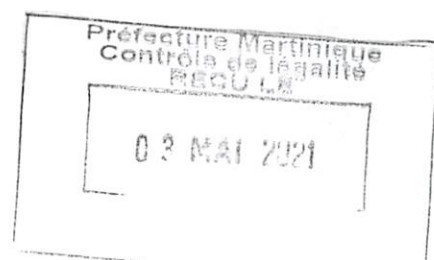
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/113

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 027-10-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LE MARCHE PUBLIC A BON DE COMMANDE PROGRAMME 2013-2017 SUR LE TERRITOIRE DE L'EX-SCCNO : TRAVAUX URGENTS, DEPLACEMENTS ET RENFORCEMENT DES RESEAUX – 2EME RECONDUCTION 2015-2016 – ATTRIBUTION EXCEPTIONNELLE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 055-16 du Conseil d'Administration du 07 octobre 2016, attribuant une subvention initiale d'un montant de 300 000,00 € à l'organisme,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **027-10-2016** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

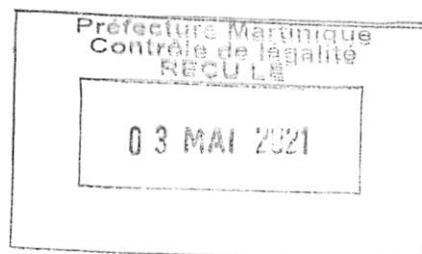
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/114

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 043-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LA 3EME RECONDUCTION DU MPBC 2013-2016 : TRAVAUX URGENTS SUR LE RESEAU D'EAU POTABLE – TERRITOIRE NORD

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/084 du Conseil d'Administration du 20 octobre 2017 attribuant une subvention initiale d'un montant de 358 769,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **043-11-2017** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

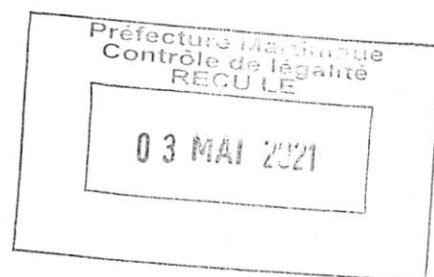
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/115

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 044-11-2017 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE POUR LE MARCHE A BON DE COMMANDE : TRAVAUX URGENTS DE REHABILITATION SUITE AUX EVENEMENTS CYCLONIQUES – SECTEUR NORD ATLANTIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 20-10-2017/085 du Conseil d'Administration du 24 novembre 2017 attribuant une subvention d'un montant de 385 472,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 24 août 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **044-11-2017** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

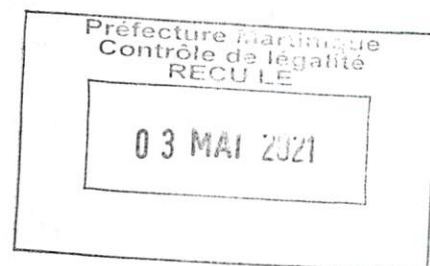
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/116

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 029-10-2014 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR LA REHABILITATION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE (UPEP) AU QUARTIER DIDIER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 042-14 du Conseil d'Administration du 19 septembre 2014 attribuant une subvention d'un montant de 800 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/112 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 020-04-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **029-10-2014** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/117

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 041-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR LE RENOUVELLEMENT DU RESEAU AEP, DES BRANCHEMENTS EU ET POSE DES RESEAUX SECS POUR L'AUTOMATISATION DU RESEAU DU RESEAU GANDILLON DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU TCSP A LA POINTE SIMON SUR LA COMMUNE DE FORT DE FRANCE – VOLET AEP

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 052-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 attribuant une subvention d'un montant de 426 700,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/120 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 041-10-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **041-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

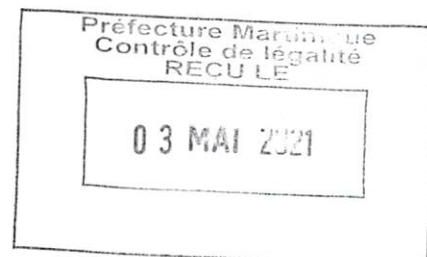
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/118

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 046-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI POUR LE RENOUVELLEMENT DU RESEAU AEP, DES BRANCHEMENTS EU ET POSE DES RESEAUX SECS POUR L'AUTOMATISATION DU RESEAU DU RESEAU GANDILLON DANS LE CADRE DES TRAVAUX DU TCSP A LA POINTE SIMON SUR LA COMMUNE DE FORT DE FRANCE – VOLET EU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 059-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 attribuant une subvention d'un montant de 83 371,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/121 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 046-10-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **046-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

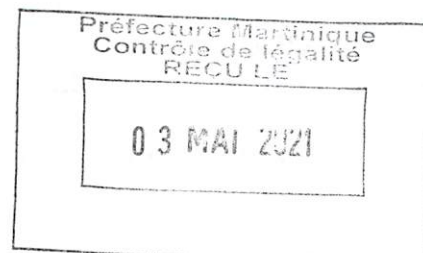
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/119

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 013-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LE RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION AU QUARTIER ANSE FIGUIER A RIVIERE PILOTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 013-16 du Conseil d'Administration du 29 avril 2016 attribuant une subvention d'un montant de 612 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 11-12-2018/301 du 11 décembre 2018 prorogeant la durée de la convention 013-05-2016 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **013-05-2016** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

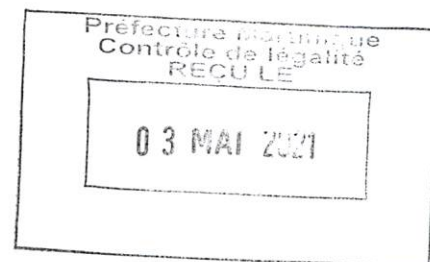
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/120

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 007-01-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LE RETABLISSEMENT DE LA CONTINUITE ECOLOGIQUE ET LA REHABILITATION DE LA ROUTE DES GUES

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 094-14 du Conseil d'Administration du 12 décembre 2014 attribuant une subvention d'un montant de 600 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/108 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention 007-01-2015 d'un an,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **007-01-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

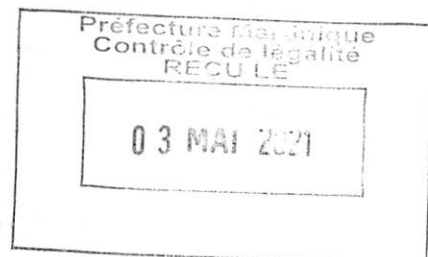
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/121

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DUREE DE LA CONVENTION N° 049-10-2015 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE POUR LES TRAVAUX D'EXTENSION DU RESEAU DE COLLECTE DU BOURG DE LA COMMUNE DU SAINT-ESPRIT

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 062-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 attribuant une subvention initiale de 1 110 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 18-12-2017/117 du 18 décembre 2017 prorogeant la durée de la convention n° 049-10-2015 de deux ans,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 21 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la convention n° **049-10-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

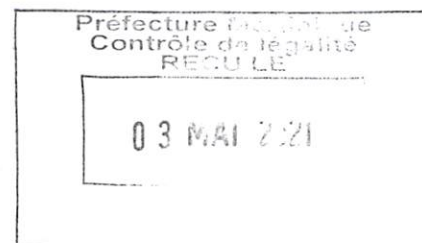
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/122

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° CA 056-15 A LA SCCV LES FLAMBOYANTS POUR L'INSTALLATION DE SYSTEMES D'HYDRO ECONOMES DANS LE CADRE DU PROJET DE CONSTRUCTION DU SITE « POLE EMPLOI » QUARTIER ACAJOU DE LA COMMUNE DU LAMENTIN

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 056-15 du Conseil d'Administration du 11 septembre 2015 attribuant une subvention initiale de 3 115,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 12 décembre 2019,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation de la délibération n° **CA 056-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

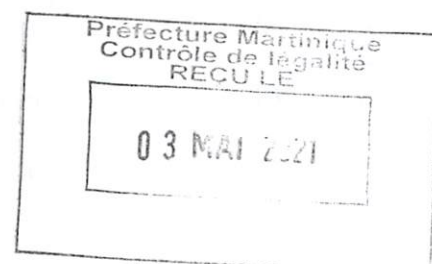
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/123

Date de publication : 07 MAI 2021

Objet : PROROGATION DE LA DELIBERATION N° 017-15 PORTANT ATTRIBUTION A LA BRASSERIE LORRAINE POUR LE REMPLACEMENT D'UNE BÂCHE ALIMENTAIRE EN EAU DE CHAUDIERE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 017-15 du Conseil d'Administration du 27 mars 2015 attribuant une subvention d'un montant de 12 800,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,

- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande de prorogation de l'organisme en date du 07 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder au bénéficiaire un délai supplémentaire **d'un an**, à compter de la date de signature de l'avenant de prorogation à la délibération n° **017-2015** et ce, afin de lui permettre de finaliser son projet.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.
- D'autoriser la Directrice Générale de l'Office De l'Eau à signer l'ensemble des actes administratifs afférents.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/124

Date de publication : 07 MAI 2021

OBJET : ANNULATION D'UNE SUBVENTION ATTRIBUEE A LA FREDON POUR LA GESTION DURABLE DU VEGETAL EN ZONES URBAINES : UNE SOLUTION ALTERNATIVE CONTRE LA POLLUTION DES EAUX ET LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération de prorogation n° CA 11-12-2018/296 du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande d'annulation de l'organisme en date du 16 octobre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De désengager les crédits correspondants aux attributions de subventions pour les projets n'ayant connu aucun début d'exécution aux cours des exercices compris entre la durée de validité et n'ayant fait l'objet d'aucune demande de prorogation.
- D'approuver l'annulation de la subvention d'un montant de **60 321,00 €** à la **FREDON**.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LSE

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 3 ET VENDREDI 4 DECEMBRE 2020

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 25/11/2020

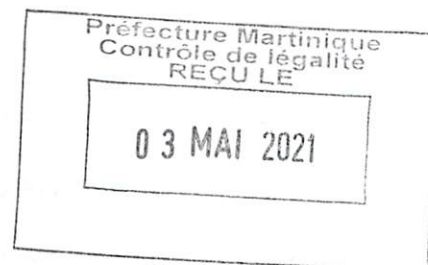
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 0

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 13



Extrait n° CA 04-12-2020/125

Date de publication : 07 MAI 2021

OBJET : ANNULATION D'UNE SUBVENTION ATTRIBUEE A L'ASSOCIATION LEZARD TI SHOW POUR LA RESORPTION D'UNE ZONE DE DEPÔT SAUVAGE SUR LA RIVIERE DU CARBET

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Marie-France TOUL (représentant Arnaud RENE-CORAIL), Luc JOUYE DE GRANDMAISON (représentant Marcellin NADEAU), Christophe GROS (représentant Jean-Michel MAURIN), Magali JULIEN (représentant Jérôme VIGUIER), Christian PALIN, Alex PAVIOT, Jean-Maurice MONTEZUME, Éric BELLEMARE, Marie- Jeanne TOULON (représentant Mathilde BRASSY)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Nadine RENARD, Jean-Baptiste ROTSEN, Sophie BOUYER, Guillaume VISCARDI

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Maryse PLANTIN

- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE 2016-2021,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 25-06-2018/217 du 09 Octobre 2018 adoptant les règles générales d'attribution et de versement des aides de l'Office de l'Eau Martinique,
- **VU** la délibération de prorogation n° CA 11-12-2018/296 du Conseil d'Administration du 11 décembre 2018,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/001 adoptant le programme d'actions ODE au titre de l'année 2020,
- **VU** la délibération n° CA 24-01-2020/002 adoptant le budget primitif de l'exercice 2020,
- **VU** la demande d'annulation de l'organisme en date du 10 septembre 2020,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du 23 septembre 2020,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De désengager les crédits correspondants aux attributions de subventions pour les projets n'ayant connu aucun début d'exécution aux cours des exercices compris entre la durée de validité et n'ayant fait l'objet d'aucune demande de prorogation.
- D'approuver l'annulation de la subvention d'un montant de **1 600,00 €** à l'association **LEZARD TI SHOW**.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 03 MAI 2021



Le Président

Claude LISE